

« L'AUTOMNE EST UNE SAISON SAGE ET DE BON CONSEIL. »

– FÉLIX-ANTOINE SAVARD

SEPTEMBRE 2011 | VOLUME XVII, NUMÉRO 3



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

PAS DE CONGÉ ESTIVAL POUR LES BOURSES

Les Bourses n'ont pas pris congé cet été. Elles ont été secouées par de forts mouvements, malheureusement plus souvent à la baisse qu'à la hausse. On ne peut pas pointer du doigt les résultats des entreprises qui, de manière générale, ont continué à dévoiler des résultats intéressants et même très souvent des profits au-delà des attentes des analystes. Il appert que c'est le contexte économique mondial qui est la principale cause du problème. Les probabilités d'une nouvelle récession ont augmenté un peu partout dans le monde, tandis que la création d'emplois aux États-Unis a fait défaut et que plusieurs indicateurs économiques ont recommencé à pointer dans la mauvaise direction. La lecture de l'article traitant des événements économiques de l'été 2011 vous permettra d'ailleurs d'obtenir davantage de précisions sur cette question.

LA RÉPARTITION DES ACTIFS : UN SUIVI RÉGULIER S'IMPOSE

Lorsque les marchés sont volatils, à plus forte raison lorsqu'ils le sont comme ils l'ont été durant la dernière période estivale, la meilleure façon de tirer son épingle du jeu est de prendre régulièrement des profits lors des hausses des marchés, et de réinvestir lors des baisses. L'un des moyens les plus faciles

d'y arriver est de suivre régulièrement la répartition des actifs de son portefeuille et de procéder au rééquilibrage de celui-ci, et ce, selon une répartition en adéquation avec son profil d'investisseur. En plus d'éviter de se laisser emballer par les hausses des marchés ou de paniquer lors des baisses, cette stratégie assure une adéquation du niveau de risque du portefeuille avec le profil d'investisseur.

Pour ce faire, nous disposons de nombreux services pour vous faciliter la tâche. D'abord, nos conseillers peuvent vous rencontrer pour vous aider à établir votre profil d'investisseur à l'aide d'un questionnaire, puis vous suggérer une répartition d'actifs conforme à celui-ci. Par la suite, la consultation de vos relevés trimestriels vous permettra de prendre connaissance de la répartition de vos différents portefeuilles et, par le fait même, de suivre adéquatement son évolution en fonction des fluctuations des marchés et, le cas échéant, de faire les ajustements requis.

Les personnes qui se prévalent de la possibilité de consulter leur compte dans notre site Internet peuvent suivre l'évolution de la répartition de leurs actifs de façon presque continue. Il faut cependant noter que les Fonds FMOQ sont évalués hebdomadairement.

Prenez note que nos conseillers sont toujours disponibles pour discuter avec vous de votre profil d'investisseur et pour vous conseiller quant à votre répartition d'actifs en regard de l'évolution des marchés.

Suite à la page 2

DANS CE NUMÉRO...

L'été de la grande frousse	4
Planification fiscale de fin d'année	6
Promotion REEE	8
REER	8
Site Internet – Accès au compte	8
Incorporation, oui ou non ?	9
L'histoire en capsule	9
Survol des marchés financiers	10
Rendements et valeurs unitaires des parts	11
Frais de gestion	11
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	11
Offre globale de produits et services	12
Pour nous joindre	12

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.



ACTIFS EN SANTÉ

DISTRIBUTION DES REVENUS ET DES GAINS EN CAPITAL DE FIN D'ANNÉE

Les Fonds FMOQ procéderont, le vendredi 23 décembre prochain, à une distribution de revenus et, s'il y a lieu, à une distribution de gains en capital nets (diminués des pertes en capital). Les participants qui souhaiteraient effectuer des transactions avant la distribution de fin d'année devront nous faire part de leur intention avant 10 heures, le 16 décembre 2011. De plus, les participants intéressés pourront effectuer, au cours de la dernière semaine de l'année, des transactions sur des titres de leur portefeuille comportant des pertes potentielles, et ce, afin de réduire, voire d'annuler l'impact fiscal de la distribution de gains. Afin de vous aider dans cette planification fiscale, les montants distribués par part seront disponibles dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com) à compter du 28 décembre. Nos conseillers demeurent disponibles pour vous guider à cet égard.

COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI)

Disponible depuis le 1^{er} janvier 2009, le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est un produit d'épargne qui permet de mettre à l'abri de l'impôt les revenus d'un montant cumulatif annuel de 5 000 \$. Contrairement à un REER, les cotisations ne sont pas déductibles d'impôt; en contrepartie, il est possible de retirer ou de remettre le capital en tout temps, et ce, sans incidence fiscale. Les personnes qui n'ont pas encore ouvert un CELI, ni déposé les trois (3) premiers 5 000 \$, peuvent toujours le faire, car les cotisations inutilisées s'accumulent. Celles qui ont déjà ouvert un CELI, et qui y ont investi leurs premiers 15 000 \$, pourront y ajouter un montant additionnel de 5 000 \$ dès le 1^{er} janvier 2012. Nous sommes en mesure de recevoir dès maintenant des chèques postdatés ainsi que des instructions de retrait bancaire ou de transfert d'épargne non enregistré. N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller à ce sujet.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE : MAINTENANT DISPONIBLE !

Vous êtes maintenant en mesure de bénéficier de notre service de gestion privée de portefeuille. Offert par notre filiale Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., ce service sur mesure s'adresse de façon particulière aux médecins et aux optométristes ayant accumulé des actifs dont la valeur excède 750 000 \$ et qui souhaitent confier la gestion de leur capital à des gestionnaires professionnels. Axé principalement sur la protection du capital, le nouveau service de gestion privée donne accès à des produits d'investissement exclusifs. À l'instar de l'ensemble des produits et services offerts par nos sociétés, il assure un rapport qualité – prix des plus avantageux. Si vous souhaitez vous prévaloir de cette nouvelle opportunité, ou si vous désirez obtenir de plus amples renseignements ou discuter de cette nouvelle offre de service, n'hésitez pas à communiquer avec M. Robert Auger ou M. Martin Vallée au 514 394-7196 ou au 1 855 327-6166. Vous pouvez aussi consulter le site Internet dédié à notre service de gestion privée (www.gestionprivee.fondsfmoq.com).

COLLABORATION ENTRE LA FMOQ ET LES FONDS FMOQ

La société Les Fonds d'investissement FMOQ inc., conjointement avec la FMOQ, est fière de participer au programme de préparation à la retraite reconnu par le Collège des médecins. Cette initiative, qui a pour but d'aider les médecins à préparer adéquatement leur retraite, couvre divers aspects de cette dernière. Notre collaboration avec la FMOQ porte sur deux (2) volets du programme : *Les aspects financiers* et *Les assurances et aspects juridiques*. Ces ateliers de formation sont déjà offerts à toutes les associations affiliées à la FMOQ. De plus, de concert avec la FMOQ, nous comptons offrir directement ces formations au cours des prochains mois. Elles seront ouvertes aux médecins omnipraticiens de toutes les régions, peu importe qu'ils soient ou non clients des Fonds FMOQ. Nous tenons à rappeler qu'aucune présentation ni sollicitation de produits ou services

n'est effectuée dans ce cadre. D'une durée de trois (3) heures, chaque atelier donne droit à des crédits de formation continue de catégorie 1. Aussi, pour tout groupe comportant un minimum de 15 personnes, nous nous ferons un plaisir de dispenser cette formation gracieusement. Pour information à ce sujet ou pour vous inscrire à un prochain atelier, il suffit de communiquer avec M^{me} Martine Payette au numéro 514 868-2082, poste 224.

PORTAIL DE FORMATION ET DE DIFFUSION EN LIGNE

Nous sommes à mettre en place un nouvel outil des plus intéressants, en l'occurrence un portail de formation et de diffusion en ligne grâce auquel nous comptons donner accès à un éventail de conférences vidéo traitant de divers sujets d'ordre économique et financier. Vous pourrez ainsi les visionner où et quand bon vous semblera. À titre d'exemple, nous rendrons disponibles sur ce portail la majeure partie des conférences de notre programme annuel, de sorte qu'un plus grand nombre de personnes pourront apprécier leurs contenus, et ce, sans contrainte de lieu ni de temps. Nous comptons également y ajouter des conférences exclusives qui ne seront disponibles que dans le portail. Une conférence sur les divers enjeux de la constitution d'une société médicale professionnelle est déjà enregistrée et sera mise en ligne dès le lancement officiel de ce nouvel outil.

Par la suite, nous vous offrirons, en collaboration avec la FMOQ, diverses conférences sur des sujets propres à la gestion d'un cabinet médical. Aussi, une série de conférences sur la gestion des ressources humaines est actuellement en préparation.

Les derniers tests étant en cours de réalisation, nous comptons lancer (en ligne) le portail au cours des prochains mois. Nous vous tiendrons informés de la progression de ce dossier par courriel, dans notre site Internet, sur Facebook (<http://www.facebook.com/FondsFMOQ>) ainsi que sur Twitter (<http://twitter.com/FondsFMOQ>).

ENREGISTREMENT DES CONVERSATIONS TÉLÉPHONIQUES

Conformément aux règles de l'Autorité des marchés financiers (AMF), lorsque nous acceptons de prendre des transactions par voie téléphonique ou électronique, nous devons avoir en main une entente préalable confirmant le consentement du participant à procéder de cette façon; pour ce faire, il faut remplir et signer le *Formulaire d'autorisation limitée* recommandé par l'Institut des fonds d'investissement au Canada (IFIC); il est possible de se procurer ce document dans notre site Internet (www.fondsfoq.com) ou auprès de nos conseillers.

Nous devons également mettre en place des procédés d'enregistrement et de conservation des instructions verbales ou écrites données par les clients, et ce, sur des supports électroniques ou manuels. Pour conserver les instructions verbales de nos clients, nous avons acquis et implanté un système d'enregistrement des conversations téléphoniques de nos conseillers. En plus de répondre aux exigences réglementaires, ce système nous permet de vérifier l'exactitude d'une

transaction (si nécessaire), de nous assurer en tout temps de la conformité et de la justesse des recommandations de nos conseillers, et d'améliorer la qualité de notre service à la clientèle dans son ensemble.

PROGRAMME DE CONFÉRENCES HIVER 2011 – PRINTEMPS 2012

La prochaine saison de notre programme de conférences sur des sujets de nature économique et financière s'ouvrira au mois de janvier prochain, à Montréal et à Québec, avec une conférence sur les perspectives économiques. Le programme complet de la saison vous sera transmis en novembre et nous espérons que vous continuerez à y participer en grand nombre.

RENDEZ-VOUS ANNUELS AVEC LES OMNIPRATICIENS

Fidèles à une tradition maintenant bien établie, nous allons participer à toutes les assemblées des associations affiliées à la FMOQ et à tous les congrès de formation continue qui se tiendront au cours de l'automne. Au plaisir de vous y rencontrer !

RENCONTRES RÉGIONALES AVEC LES OMNIPRATICIENS ET LES OPTOMÉTRISTES

Dans le cadre de notre programme de service en région, nos conseillers se déplacent régulièrement partout au Québec afin de rencontrer les participants, les médecins et les optométristes de l'extérieur des grands centres de Montréal et Québec qui le souhaitent. Nous les avisons d'abord à l'avance, par lettre ou par courriel, afin qu'ils puissent prendre rendez-vous avec notre conseiller. N'hésitez pas à vous prévaloir de ce programme sur mesure !

SALON VISION 2011

Comme prévu dans l'entente de partenariat avec l'Association des Optométristes du Québec, notre participation au *Salon Vision 2011*, les 22 et 23 octobre prochains au Palais des congrès de Montréal, sera une occasion privilégiée pour tous les membres de l'Association de rencontrer nos conseillers, tout en échangeant sur nos produits et services. Au plaisir de vous y voir !

FONDS FMOQ
GESTION PRIVEE

LE SERVICE DE
GESTION PRIVÉE
FONDS FMOQ
EST MAINTENANT
DISPONIBLE.

POUR UNE OFFRE SUR MESURE,
PRENEZ CONTACT AVEC NOUS!

Téléphone : 514 394-7196
Sans frais : 1 855 327-6166

www.gestionprivee.fondsfoq.com

L'ÉTÉ DE LA GRANDE FROUSSE

L'été qui vient de prendre fin aura été une source de grande inquiétude pour les investisseurs qui supportent difficilement les trop fortes fluctuations des marchés, surtout lorsque celles-ci semblent vouloir n'emprunter qu'une seule direction, en l'occurrence celle du bas. La saison estivale, qui s'annonçait ensoleillée et réparatrice, a été tout sauf reposante pour les investisseurs qui ont souffert de la même incertitude qui a contaminé et fait sombrer l'ensemble des marchés de la planète.

La Bourse canadienne avait pourtant amorcé l'année de belle façon, en poursuivant sur sa lancée haussière des deux dernières années. Elle a cependant commencé à manifester des signes de faiblesse au printemps. Après avoir atteint un sommet à 14 270 points en avril, l'indice TSX de la Bourse de Toronto s'est soudainement mis à reculer à la suite de plusieurs événements perturbants et de nouvelles négatives.

Il y a d'abord eu le terrible tsunami qui a foudroyé le Japon le 11 mars dernier. Ce raz-de-marée a paralysé sérieusement les activités de la troisième puissance économique mondiale. Celle-ci étant aussi un partenaire commercial et économique majeur des États-Unis, l'activité économique de nos voisins du sud a été affectée du même coup. Dès lors, les experts ont évoqué un possible ralentissement printanier de la laborieuse reprise américaine. Cette éventualité a évidemment eu un impact au Canada, les États-Unis demeurant notre principal partenaire et client commercial.

Outre ces perspectives négatives, il faut se rappeler que le monde entier est aussi devenu le témoin d'un mouvement de libération politique sans précédent dans certains pays du monde arabe.

UN CONTEXTE GÉOÉCONOMIQUE TROUBLE

Après la Tunisie qui s'est rapidement – et somme toute assez pacifiquement – libérée de son dictateur Ben Ali, le Printemps arabe s'est rapidement propagé à d'autres pays de la région. Les populations de l'Égypte, du Bahreïn, du Yémen, de la Libye et de la Syrie, se

sont aussi ligüées contre leurs dirigeants, provoquant du même coup beaucoup d'incertitude et d'insécurité dans une région stratégique pour le bon fonctionnement de l'économie mondiale, en raison des réserves importantes de pétrole qui s'y trouvent.

Pour couronner le tout, c'est à la fin du printemps dernier que la Grèce s'est de nouveau retrouvée au centre de l'actualité économique mondiale, alors qu'elle devait renégocier un nouvel emprunt important pour financer ses opérations courantes et, par le fait même, assurer sa survie.

En mai 2010, la République hellénique avait réussi à obtenir un financement intérimaire de 110 milliards d'euros auprès des pays membres de la zone euro, de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI). Cette année, elle a eu besoin d'un financement équivalant à celui de l'année précédente (mai 2010). À défaut d'un tel sauvetage budgétaire, elle se serait retrouvée complètement à sec en septembre, c'est-à-dire sans la trésorerie minimale requise pour pouvoir payer ses fonctionnaires et faire face à ses créanciers.

Les pays membres de la zone euro étant tout un chacun aux prises avec une situation budgétaire extrêmement sensible, leurs dirigeants voulaient à tout prix trouver une solution qui limiterait leur exposition au risque, si jamais la crise de la dette grecque, dont l'acuité n'a d'égale que l'urgence de la régler, devait déboucher de nouveau sur une situation de défaut de paiement.

Cette solution était d'autant plus impérative que plusieurs pays européens, notamment l'Italie, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande, ont des profils financiers semblables à celui de la Grèce. Ils font face eux aussi à des déficits budgétaires insoutenables qui ne font que gonfler des dettes publiques colossales. Il fallait certes sauver la Grèce, mais il fallait aussi éviter que l'Europe ne sombre dans l'anarchie financière la plus totale.

UNE SITUATION EXPLOSIVE

Les négociations entre les autorités financières européennes, en vue de convenir d'un plan de sauvetage financier de la Grèce, ont largement dominé l'actualité économique tout au long du mois de juillet. Les gouvernements des pays de la zone euro voulaient impliquer les grandes banques commerciales dans ce plan et endiguer les risques de contagion de la crise financière grecque aux autres pays européens vulnérables.

Finalement, à la suite d'un marathon de négociations entre la France et l'Allemagne, les dirigeants de la zone euro ont annoncé, le 22 juillet, la conclusion d'un plan de sauvetage de 109 milliards d'euros pour la Grèce ainsi que la création du Fonds européen de stabilité financière dont le rôle sera de prévenir et de gérer les prochaines crises de dettes souveraines des pays membres de la zone.

Il n'empêche que, tout au long du mois de juillet, le comportement des marchés boursiers a été affecté par cette nouvelle illustration du dysfonctionnement de nombreux pays européens qui peinent à se relever de la crise financière et économique de 2008-2009.



Si le jour de l'annonce de la conclusion du plan de sauvetage financier de la Grèce méritait d'être célébré dignement par la communauté financière internationale, il a été malheureusement assombri par un discours du président des États-Unis. Barack Obama était en effet furieux que le leader républicain de la Chambre des représentants, John Boehner, ait quitté de façon cavalière la table des négociations sur le déplafonnement de la dette publique américaine qui était sur le point d'atteindre le seuil limite des 13 500 milliards de dollars.

Si le Congrès américain, dominé par des élus républicains hostiles au président démocrate, n'acceptait pas que le gouvernement central s'endette au-delà du plafond convenu (13,5 G \$ US), tout l'appareil étatique risquait d'être paralysé. Compte tenu d'une possible incapacité du gouvernement américain à emprunter pour payer ses fonctionnaires, ses militaires disséminés partout dans le monde, son propre système de santé publique, ses professeurs, etc., un immense chaos menaçait le plus puissant et le plus « riche » pays de l'univers. Cette crise budgétaire américaine était d'abord et avant tout idéologique, car les républicains s'opposent à toute hausse d'impôt (même pour les milliardaires) et réclament l'abolition de nombreuses dépenses sociales. Elle a d'ailleurs littéralement plombé les marchés boursiers de la fin de juillet jusqu'au début d'août. Finalement, le jour de la date butoir (2 août), un accord bipartite sur le déplafonnement de la dette américaine a été adopté. Malheureusement, c'était trop peu trop tard.

Le psychodrame du surendettement des États-Unis a mis en lumière plusieurs lacunes qui minent la première puissance économique mondiale. Le 5 août, après la fermeture des marchés, la firme de notation de crédit Standard & Poors annonçait qu'elle venait de retirer à l'État fédéral sa note de crédit parfaite (AAA). Cette décote humiliante ne laissait présager rien de bon lors de l'ouverture des marchés boursiers et financiers, le 8 août.

De fait, les marchés ont réagi violemment pendant toute la semaine, la volatilité étant alors à son comble. La solvabilité des États-Unis était remise en question et les risques que le pays ne retombe en récession n'allaient qu'en grandissant.

Après que l'activité manufacturière s'est contractée en juillet, les dépenses à la consommation ont fait de même. L'activité immobilière demeurait anémique et le marché de l'emploi s'avérait incapable d'absorber ne serait-ce qu'une infime partie des 14 millions de chômeurs officiels.

DES MARCHÉS QUI ÉCOPENT DUREMENT

Il est facile de comprendre qu'un tel contexte hautement anxiogène ait généré beaucoup d'incertitude sur les marchés financiers. Après avoir affiché des rendements de 100 % de mars 2009 à avril 2011, les grands indices boursiers américains ont perdu 20 % de leur valeur entre avril et août 2011.

De son côté, l'indice canadien TSX, qui avait enregistré des gains de 91 % au cours des deux dernières années, avait perdu au 30 septembre 18,5 % de sa valeur en regard de son sommet d'avril.

Les marchés nord-américains, tout comme ceux d'Europe et d'Asie, sont officiellement entrés dans une tendance baissière, ayant tous cumulé des pertes de plus de 20 % sur une période continue.

Bien que les marchés boursiers abhorrent l'incertitude, c'est malheureusement la seule chose qui les a alimentés tout au long de l'été. Pour mesurer l'extrême volatilité qui régnait alors, il suffit de se rappeler que l'indice Dow Jones a réalisé un record pendant la semaine du 15 au 19 août, alors qu'il a gagné ou perdu **quotidiennement** plus de 400 points au cours de quatre (4) séances consécutives. Cette même semaine était également la dernière de quatre successives durant lesquelles l'indice S&P 500 a terminé en baisse. Il s'agissait de la plus longue séquence de correction à la baisse jamais enregistrée par la Bourse américaine depuis 1950.

Bref, l'été 2011 en est un à oublier. Souhaitons maintenant que les efforts de plus en plus concertés des divers gouvernements, Banques centrales et autres autorités financières de partout à travers le monde, puissent faire effet et ramener une certaine stabilité au cours des prochains mois.

PLANIFICATION FISCALE DE FIN D'ANNÉE

Voici des éléments d'intérêt pour bien préparer la fin de 2011.

PRODUITS LIÉS AUX ENFANTS

• Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Vous tirerez le maximum des incitatifs gouvernementaux (subvention de 20 % au fédéral et 10 % au provincial au minimum) en cotisant 2500 \$ durant l'année civile. Les 60 premiers jours de l'année suivante ne sont pas admis contrairement au REER.

Vous pouvez aussi rattraper (une année à la fois) les subventions pour toutes les années où vous n'avez pas obtenu le maximum.

Souvenez-vous que les cotisations faites en début d'années profiteront davantage des subventions et du report d'impôt sur les rendements.

• Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE)

Vérifiez votre inscription, qui n'est pas automatique, à cette prestation si vous avez des enfants de moins de 6 ans.

CRÉDITS D'IMPÔT LIÉS À DES DÉPENSES ADMISSIBLES

• Crédit d'impôt pour activités physiques des enfants

Vous obtenez, lors de la production de votre déclaration de revenus fédérale, un crédit d'impôt non remboursable de 15 % de vos dépenses admissibles, payées dans l'année civile, pouvant atteindre 500 \$ par enfant de moins de 16 ans, soit une économie fiscale maximale de 75 \$ par enfant.

• Crédit d'impôt pour activités artistiques des enfants

Dès 2011, vous pouvez obtenir 15 % d'un montant maximal de 500 \$ de dépenses admissibles, payées dans l'année civile, par enfant de moins de 16 ans au fédéral seulement.

• Crédit d'impôt pour frais de scolarité

Les frais d'examen nécessaires à l'obtention d'un statut professionnel, d'un permis ou d'une licence (admission au Collège des médecins exclue) et les frais accessoires (matériel d'examen, carte d'identité, etc.) sont admissibles à compter de 2011.

• Crédit d'impôt pour frais médicaux

Le devancement de frais médicaux importants en fin d'année vous permettra de bénéficier d'une économie fiscale dès le printemps 2012 (aucun plafond de dépenses admissibles pour personne à charge dès 2011).

• Crédit d'impôt pour dons de bienfaisance

Vous pouvez effectuer vos dons en liquidité ou en titres admissibles : actions, obligations ou fonds de placement.

L'utilisation de titres admissibles se fera sans inclusion du gain en capital à votre revenu, qui est préférable à la vente du titre pour donner de la liquidité ensuite.

Devancez vos dons prévus en début 2012 à la fin de l'année 2011 pour bénéficier plus rapidement du crédit d'impôt et obtenir un taux de crédit supérieur après un total de plus de 200 \$ (29 % plutôt que 15 % au fédéral et 24 % au lieu de 20 % au provincial).

• Frais de placement/cotisations professionnelles

Assurez-vous d'effectuer vos paiements avant la fin de l'année afin de pouvoir les déduire de vos revenus.

• Frais d'entretien d'immeubles locatifs

Devancez les frais les plus importants pour les déduire des revenus locatifs ou commencer leur amortissement fiscal dès 2011.

PRODUITS LIÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES

• Régime enregistré d'épargne-invalidité

Vous tirerez le maximum des incitatifs gouvernementaux en cotisant idéalement en début de l'année. Les 60 premiers jours de l'année suivante ne sont pas admis contrairement au REER.

RÉGIMES FISCAUX

• Contribution au REER du conjoint

Planifiez vos retraits en tenant compte de la règle des « trois 31 décembre ». En d'autres mots, les cotisations au REER de votre conjoint doivent y demeurer au moins trois 31 décembre consécutifs afin d'éviter d'inclure ces retraits dans les revenus du cotisant.

Faites vos contributions au REER du conjoint avant la fin de l'année pour accumuler un premier 31 décembre.

• Cotisation REER si vous avez atteint 71 ans en 2011

C'est votre dernière chance de contribuer dans un REER à votre nom, vos REER devant être transformés avant le 31 décembre de cette année. Les 60 premiers jours de 2012 ne sont plus disponibles pour vous.

Faites une cotisation excédentaire au REER en décembre si vous avez des revenus gagnés en 2011. Cette cotisation sera soumise à un impôt spécial de 1 % pour un mois seulement et deviendra déductible dès janvier prochain. Ceci vous permettra probablement d'obtenir un remboursement d'impôt supérieur à l'impôt spécial. N'oubliez toutefois pas de tenir compte de votre solde de cotisations excédentaires déjà accumulées.

- **Transformation de vos REER si vous avez atteint 71 ans en 2011**

Utilisez l'âge du conjoint le plus jeune pour établir le retrait minimal du FERR et réduire ainsi les retraits obligatoires.

- **Planification de vos retraits FERR en 2012**

Si vous prévoyez des retraits importants l'année prochaine, vérifiez la pertinence de les répartir sur deux années fiscales (2011 et 2012) afin de profiter de paliers d'imposition inférieurs et de réduire les impacts sur votre pension de sécurité de la vieillesse.

Si vous remboursez déjà complètement votre pension de sécurité de la vieillesse, peut-être devriez-vous devancer les retraits prévus en 2012 surtout s'ils sont imposés au même taux marginal.

PLACEMENTS

- **Utilisation des gains ou pertes en capital**

La révision de vos portefeuilles de placements non enregistrés vous permettra de tirer le meilleur parti de vos gains et pertes en capital.

Les pertes en capital d'une année doivent être appliquées contre les gains en capital réalisés durant la même année d'imposition. L'excédent de pertes en capital deviendra alors une perte nette en capital et pourra être reporté contre des gains en capital imposables nets des trois dernières années (2008, 2009 et 2010) ou conservé pour réduire les gains en capital des années futures.

Votre perte en capital deviendra toutefois une perte apparente si vous disposez d'un bien à perte et que vous, votre conjoint ou une société contrôlée par l'un de vous deux achète un bien identique au cours de la période comprise entre 30 jours avant et après la disposition initiale. La perte refusée sera ajoutée au coût fiscal du nouvel acquéreur, ce qui signifie que le bénéfice fiscal surviendra uniquement lorsqu'il y aura disposition du bien par le nouvel acquéreur.

- **Transfert des pertes latentes entre conjoints**

Il est possible, avec un peu de planification, de faire en sorte qu'un conjoint ayant un taux d'imposition marginal supérieur puisse utiliser les pertes latentes de son conjoint à l'encontre de ses gains en capital.

- **Achat de fonds de placement non enregistrés**

Reportez l'achat en début d'année pour éviter les distributions de fin d'année, s'il y a lieu.

- **Important gain en capital à réaliser**

Retardez la transaction en début d'année pour bénéficier d'un report d'impôt pouvant atteindre 16 mois.

AUTRES

- **Acomptes provisionnels**

Si les montants versés diffèrent de ceux prévus sur les avis reçus, revérifiez vos calculs et assurez-vous que vos revenus ne sont pas supérieurs à l'évaluation de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec. Cela vous évitera les intérêts et pénalités coûteux.

- **Impôt minimum de remplacement**

Si vous avez un solde d'impôt minimum à récupérer, assurez-vous que les impôts exigibles seront suffisants si 2011 est la septième et dernière année pour récupérer le solde qui vous est dû.

En terminant, nous vous invitons à consulter nos conseillers pour obtenir de plus amples renseignements sur la fiscalité relative aux divers produits financiers disponibles sur le marché, ou encore pour discuter de toute question de nature économique et financière.

Les quelques minutes que vous consacrerez à cette démarche vous seront assurément très profitables !



VOICI UNE PROMOTION JUSTE À TEMPS POUR VOTRE MAGASINAGE DES FÊTES...

LE REEE : UN CADEAU DE NOËL PLEIN DE BON SENS ET DE BONS SENTIMENTS...

D'ici au 31 décembre 2011, lorsque vous ouvrirez un **nouveau** régime enregistré d'épargne-études (REEE) pour un enfant qui vous est cher, nous bonifierons son compte de 100 \$, en autant que vous y versiez un minimum de 1 000 \$ lors du premier dépôt.

Ce nouveau compte servira de « tirelire » à l'enfant et vous pourrez continuer d'y verser d'autres cadeaux au cours des prochaines années. Les sommes ainsi déposées fructifieront à l'abri de l'impôt et seront bonifiées par des subventions des gouvernements fédéral et provincial. Un jour, cet argent servira à financer les études post-secondaires de cet enfant, de quoi faire durer longtemps la magie de Noël.



REER

Plusieurs personnes souhaitant cotiser au REER en début d'année, nous sommes en mesure d'accepter à l'avance vos instructions à ce sujet. Voici un bref rappel du montant maximal qu'il est permis de cotiser dans un REER :

Année d'imposition 2011

22 450 \$, soit 18 % d'un revenu admissible de 124 722 \$ gagné en 2010

Année d'imposition 2012

22 970 \$, soit 18 % d'un revenu admissible de 127 611 \$ gagné en 2011

SITE INTERNET ACCÈS AU COMPTE

Vous faites partie du nombre croissant de nos clients qui accédez à vos comptes Fonds FMOQ via notre site Internet sécurisé? Si vous détenez plus d'un compte, vous serez probablement heureux d'apprendre qu'il est maintenant possible d'inscrire les codes d'utilisateur et mots de passe de vos multiples comptes et de les mémoriser pour ainsi gagner en temps et en convivialité lors de vos prochaines consultations.

La procédure est simple et s'explique en quelques minutes. Il suffit de prendre contact avec votre conseiller pour découvrir cette nouvelle fonctionnalité. N'hésitez plus, vous y gagnerez en temps et en satisfaction !



INCORPORATION | OUI OU NON ?

Que vous soyez en début ou en milieu de carrière, ou que vous pensiez prendre votre retraite au cours des cinq (5) prochaines années, il est important de vous poser quelques questions concernant la pratique médicale en société et ses avantages pour vous, s'il en est. Voici quelques pistes de réflexion :

- Le revenu imposable de votre conjoint est-il inférieur au vôtre ou le deviendra-t-il dans un proche avenir ?
- Avez-vous à charge des enfants majeurs ou sur le point de le devenir, qui n'ont pas de revenus ou qui en ont peu ?
- Assumez-vous les frais d'études de vos enfants majeurs ou qui le deviendront sous peu ?
- En plus de verser annuellement à un REER la cotisation maximale permise, épargnez-vous des sommes additionnelles ? Si oui, sont-elles supérieures à 10 000 \$ par année ?
- Les épargnes et placements accumulés à l'extérieur d'un REER sont-ils supérieurs à 50 000 \$?

Votre société est déjà constituée ?

Bravo ! Vous devriez maintenant vous assurer de tirer pleinement bénéfice des avantages que procure votre société constituée aux fins de regrouper les revenus de votre pratique médicale. Voici quelques questions d'intérêt :

- Maximisez-vous les rendements à court terme des placements de votre société ?
- Connaissez-vous la meilleure combinaison pour votre revenu annuel (salaire, dividendes ou retrait de capital hors REER) ?
- Serait-il plus avantageux que certaines dépenses (automobile, assurance-vie, frais de représentation, bureau à domicile, etc.) soient assumées par votre société ?
- Les placements à long terme de votre société sont-ils investis périodiquement dans des placements fiscalement avantageux pour vous et votre société ?
- À la suite de la constitution de votre société, avez-vous révisé votre testament et votre mandat en cas d'inaptitude ?

Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à une de ces questions, ou si vous avez un doute quant aux réponses à certaines d'entre elles, n'hésitez pas à nous consulter. Cette démarche avisée vous permettra de faire des choix judicieux.

DE L'ÉCOLE DE BOLOGNE À L'ÉCOLE DE PARIS

Au XIII^e siècle, l'université de Bologne était considérée comme le cœur de l'évolution de la discipline chirurgicale, notamment parce qu'on y avait établi les nouvelles bases de la science opératoire de l'Occident. Comment ? En réunissant les connaissances professionnelles d'un de ses professeurs et médecin (Ugo dei Borgognoni) et celles d'un professeur de l'école supérieure de Parme (Roger Frugardi), et en y associant la chirurgie d'un dénommé Abu'l-Qāzim, fondée sur celle de Paul d'Égine. Les directives sur l'anesthésie générale de Borgognoni (l'initiateur d'un traitement non purulent de la blessure à l'aide de bandages alcoolisés) se sont avérées importantes pour l'évolution de la spécialité.

Le successeur de Borgognoni et un de ses élèves, Lanfranc de Milan, ayant consacré la rupture dans la pratique chirurgicale au sein de l'école de Bologne, l'école de Paris doit sa fondation à ce dernier qui s'y était installé afin de terminer un ouvrage (*Chirurgia magna*). Sans faire partie de la faculté de médecine, il a enseigné pendant une décennie, période au cours de laquelle il a fait de Paris un creuset de l'évolution de la chirurgie. Grâce à ses conférences universitaires et à ses livres, la ville est devenue le véritable centre de la formation chirurgicale. Ses nombreuses innovations, qui ont fait progresser la profession de plus d'un demi-siècle, font d'ailleurs du manuel susmentionné une œuvre dont l'intérêt ne se dément pas.

En important en France le savoir chirurgical de Bologne, Lanfranc a permis à Paris de jouer un rôle moteur dans la science chirurgicale du XIII^e siècle. Non seulement ce chirurgien avant-gardiste a-t-il pu y réaliser ses idées d'une chirurgie scientifique et non pas uniquement tirée de la pratique, mais l'école de Paris a pu compter plusieurs réalisations remarquables à son actif, dont le perfectionnement du traitement antiseptique des blessures à l'alcool.

Sources : CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.



Associé à un courtier de plein exercice, ce conseiller en placement est exclusivement dédié aux clients référés par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte plus de 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.

REER, FERR ET CELI AUTOGÉRÉS
COMPTE AU COMPTANT
COURTAGE DE PLEIN EXERCICE

PAUL ANGERS
 angersp@vmbi.ca



1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122
 Montréal (Québec) H3G 1R8

Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636
 Télécopieur : 514 954-1038

Membre – Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
 et Fonds canadien de protection des épargnants

DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES

La chute de confiance des investisseurs envers les institutions politiques et monétaires américaines et européennes a dressé la toile de fond du troisième trimestre. À ce stade, la confiance ne semble toujours pas revenue autant chez les consommateurs que chez les investisseurs. Historiquement, ces périodes offrent des points d'entrée uniques sur les marchés. En ce sens, nous observons que les programmes de rachat d'actions vont toujours bon train et que la confiance des dirigeants d'entreprise est forte. Bien qu'en recul depuis le début de l'été, les intentions d'achat, de carnets de commandes et d'inventaires n'ont jamais pointé vers une situation récessionniste. Par ailleurs, le récent repli de l'inflation a soulagé le consommateur américain des pressions sur son pouvoir d'achat. En Europe, considérant l'importance des dépenses gouvernementales dans l'économie locale, tout porte à croire que les resserrements fiscaux entraîneront une chute marquée de la demande finale de biens et services. Toutefois, la faiblesse de l'euro permettra des gains de compétitivité notables chez les entreprises exportatrices. La clé pour le Vieux Continent réside dans le leadership des élus à promouvoir une plus grande cohésion dans l'implantation de politiques monétaires supranationales. Nous sommes d'avis que raison sera entendue. Finalement, les derniers échos en provenance d'Asie font état d'une croissance encore vigoureuse en Chine, et ce, en dépit du resserrement monétaire et de la fermeté de l'inflation.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

Quoi qu'en disent leurs détracteurs, les banques centrales nord-américaines ont gagné leur pari selon lequel la vigueur de l'inflation était le fruit de facteurs temporaires et que l'inflation sous-jacente a toujours été sous contrôle. La faiblesse de l'économie commandait des taux d'intérêt extraordinairement bas et c'est précisément ce dont les agents économiques ont pu bénéficier. En juillet, la Réserve fédérale a renchéri en annonçant que sa politique monétaire verrait à maintenir la cible du taux directeur entre 0,00 % et 0,25 % pour les deux années à venir. Malgré cette plus grande transparence, la croissance anémique de l'économie américaine commanda de nouvelles mesures d'assouplissement afin d'aplanir la structure à terme des taux d'intérêt. Lors de la rencontre de Jackson Hole en août, Ben Bernanke jeta les balises de ce qui devait finalement être annoncé le

22 septembre dernier : l'opération « Twist ». Cette stratégie consiste à abaisser les taux obligataires à long terme par l'entremise d'une modification significative de la durée du bilan de la Réserve fédérale. De façon concrète, la Réserve fédérale va vendre des obligations à court terme et acheter des obligations à long terme.

Sur les marchés, les obligations ont bénéficié d'un mouvement en dehors des actifs risqués tout au long du trimestre. Avec la décote américaine en août, l'attrait des obligations canadiennes à long terme s'est poursuivi de plus belle. Aux États-Unis, l'aplatissement de la courbe a été profitable aux obligations à long terme, l'écart de taux 2-30 ans ayant diminué de 125 points de base au cours des trois derniers mois.

Malgré ce que les marchés financiers ont laissé disparaître, nous demeurons d'avis que des interventions mondiales coordonnées permettront de raffermir la croissance économique. Nous croyons par conséquent que les taux d'intérêt seront plus élevés au terme de notre horizon d'investissement de 12 mois.

MARCHÉS BOURSIERS

Le troisième trimestre a été pénible pour les indices boursiers. Le S&P/TSX canadien a perdu 12,7 % de sa valeur, le S&P500 a cédé 13,9 % (-7,2 % en dollars canadiens) et le MSCI EAEO a perdu 19 % (-12,7 % en dollars canadiens). La perte de confiance des investisseurs en la capacité des politiques monétaires et fiscales à contrer les effets de la diminution du levier financier et à éviter la transmission d'une crise du crédit a été une corde sensible cet été. Cela s'est grandement reflété dans l'évaluation des actions alors que les estimations de profits demeuraient relativement fortes (exception faite du secteur financier). Quoi qu'il en soit, nous croyons que la table est toujours mise pour que les compagnies continuent de rapporter de solides bénéfices, et ce, particulièrement du côté des grandes sociétés américaines.

Malgré la tourmente, notre vue sur les actions canadiennes reste également positive. Le marché boursier canadien est un marché de prédilection pour les investisseurs étrangers désireux d'accroître leur exposition au secteur de l'énergie et des métaux de base. En ce moment, l'évaluation de ces secteurs reste à des niveaux anormalement bas. La lecture que l'on doit en faire est que les investisseurs semblent anticiper que le prix du pétrole et des métaux iront encore plus bas à court terme. Pour notre part, nous

croyons que la demande mondiale pour ces commodités demeurera ferme pour l'année à venir, mais que l'accroissement de l'offre ne sera pas aussi fort. Cette dynamique resserrera la capacité excédentaire mondiale, laquelle est le facteur le plus important pour expliquer le prix des commodités. Un autre facteur prépondérant est le coût marginal de production et celui-ci est en forte croissance depuis plusieurs années dans les secteurs de l'énergie et des métaux de base. D'ailleurs, rien n'indique que de nouvelles découvertes ou percées technologiques arrêteront cette tendance à la hausse. Par conséquent, notre vue demeure essentiellement positive pour les titres de sociétés canadiennes.

À L'HORIZON

Récemment, nous avons observé des reculs marqués dans un large éventail d'actifs risqués simultanément à des gains dans les actifs sécuritaires (dollar américain, yen japonais, obligations long terme américaines). Les risques que pose la Grèce sont au cœur des tourments en cette fin de trimestre. Notre vue sur la crise potentielle en Europe est que les autorités centrales arriveront à rallier les intérêts nationaux des pays membres et qu'un fonds de sauvetage substantiel parera aux défauts de la Grèce. Cela évitera une contagion aux banques d'affaires et une cassure dans le système bancaire européen. Une plus grande cohésion dans les interventions des banques centrales et des gouvernements en Amérique, Europe et Asie par l'entremise du G20 permettra par ailleurs de recentrer la confiance des ménages et remettre l'économie sur le droit chemin.

Dans ce contexte, le scénario le plus probable est celui de l'expansion économique. Bien que la croissance réelle soit plus faible que par les années passées, ce contexte favorise toujours les actions au détriment des obligations. Nos scénarios alternatifs sont :

- un ralentissement économique propice aux obligations et négatif pour les actions,
- une crise de devise négative aux actions et partiellement néfaste pour les obligations,
- une rechute économique mondiale dévastatrice pour l'ensemble des actifs risqués.

Au cours de l'été, nous avons procédé à l'augmentation des positions en actions canadiennes et américaines. Nous demeurons neutres en actions internationales et favorisons toujours une sous-pondération en obligations pour les prochains mois.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 30 SEPTEMBRE 2011

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
■ Monétaire	0,93	0,63	0,87	1,57	2,06	2,29	3,00	3,74	10,014
■ Omnibus	1,12	3,90	3,86	0,75	2,35	4,65	6,03	7,22	20,862
■ Fonds de placement	-3,63	0,26	2,09	-0,80	1,26	3,65	6,05	7,91	20,435
■ Revenu mensuel	4,30	8,97	6,50	3,72	s.o.	s.o.	s.o.	4,57 (06.10.06)	9,922
■ Obligations canadiennes	6,47	6,28	7,12	6,26	5,11	5,53	s.o.	5,80 (16.03.01)	11,633
■ Actions canadiennes	-2,66	4,23	1,78	-3,23	1,40	6,59	8,03	8,28 (31.05.94)	20,040
■ Actions internationales	-4,65	-1,41	-2,90	-7,03	-4,30	-1,04	1,67	1,39 (31.05.94)	6,768

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,79 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués, pour fins de transactions, le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Nous vous remercions de votre collaboration.

FRAIS DE GESTION AU 31 AOÛT 2011

Types de fonds	Moyennes de l'industrie	Fonds FMOQ comparables	
Monétaires canadiens	0,68 %	■ Monétaire	0,42 %
Équilibrés canadiens	2,49 %	■ Omnibus ■ Revenu mensuel	1,00 %
Équilibrés	2,50 %	■ Placement	1,00 %
Obligations canadiennes	1,81 %	■ Obligations canadiennes	1,00 %
Actions canadiennes	2,55 %	■ Actions canadiennes	1,00 %
Actions mondiales	2,78 %	■ Actions internationales	1,00 %

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSINIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	30.09.11	Écarts	30.06.11	Écarts	25.03.11	Écarts	31.12.10	Écarts	24.09.10
S&P/TSX (Toronto)	-4,8 %	11 623,84	-12,6 %	13 300,87	-5,3 %	14 039,39	4,4 %	13 443,22	10,1 %	12 204,86
S&P 500 (New York) **	-0,3 %	1 175,38	-7,7 %	1 273,52	-1,3 %	1 289,81	2,6 %	1 257,64	6,7 %	1 178,85
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	-11,2 %	1 426,68	-13,4 %	1 647,14	-1,1 %	1 665,90	0,5 %	1 658,30	3,3 %	1 605,79
DEX Univers (obligations canadiennes)	7,4 %	845,30	5,1 %	804,10	2,0 %	788,20	0,2 %	786,80	0,0 %	786,80

* ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.

** convertis en dollars canadiens.

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers¹ aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'à **leurs proches.**

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

Régime offerts

- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré d'épargne-retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Fonds FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

Autres familles de fonds communs de placement³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

Obligations garanties⁴

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'*Épargne Placements Québec*.

Dépôts à terme⁵ et billets à capital protégé

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme et des billets à capital protégé garantis sous certaines conditions.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice^{6 ou 7}

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

Service de Gestion privée⁸

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

⁽¹⁾ directement ou par le biais d'ententes de partenariat

⁽²⁾ vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

⁽³⁾ vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et des diverses sociétés émettrices

⁽⁴⁾ Épargne Placements Québec^{MD} est une unité administrative du ministère des Finances du Québec

⁽⁵⁾ Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables

⁽⁶⁾ offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

⁽⁷⁾ offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

⁽⁸⁾ offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société-sœur de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*



Montréal
1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1111
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

Québec
Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 310
Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

Site Internet
www.fondsfmq.com

Courriel
info@fondsfmq.com



ACTIFS EN SANTÉ